

Manager en exploitation du spectre électromagnétique

RNCP38341 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	326p
Formacode(s)	24293
Code(s) ROME	M1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	17/10/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Centre de Formation au Renseignement de la Marine	—	Former et organiser l'évaluation
Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes - Brigade aérienne de connaissance et d'anticipation	—	Former et organiser l'évaluation
Commandement du renseignement de l'armée de Terre - Groupement renseignement et guerre électronique	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le ministère des armées s'est résolument engagé dans une dynamique de professionnalisation basée sur l'acquisition et la reconnaissance des compétences de ses spécialistes.

Cette reconnaissance permet de :

- favoriser le recrutement des militaires grâce à une visibilité des parcours professionnels et à une valorisation des formations dispensées par le ministère des armées ;
- baliser les parcours professionnels des sous-officiers par la reconnaissance de leur montée en compétences techniques ;
- répondre à un besoin de valorisation des métiers du renseignement et notamment au profit de la spécialité « interception, localisation et brouillage des systèmes » ;
- faciliter le reclassement des militaires en améliorant la lisibilité et en communiquant sur la transférabilité des compétences.

Dans le secteur civil, les technologies reposant sur les ondes électromagnétiques sont devenues essentielles pour la vie quotidienne, la sécurité nationale et l'économie.

Le marché français des télécommunications est l'un des plus importants d'Europe, avec un chiffre d'affaires de plus de 40 milliards d'euros en 2020. En 2021, la France a investi un montant global historique de plus de 14,9 milliards d'euros dans les réseaux de télécommunications.

L'augmentation des besoins en communications et en transmissions de données a plusieurs conséquences et notamment :

- un besoin accru en matières d'infrastructures de communication telles que les réseaux de fibre optique, les antennes relais, les satellites ;
- des risques de sécurité et de confidentialité accrus car les données échangées sont de plus en plus sensibles ;
- un impact environnemental car les infrastructures de communication et les centres de données contribuent à la production de gaz à effet de serre et à la consommation de ressources naturelles.

Le développement du secteur des télécommunications implique un besoin croissant d'experts aux compétences très spécifiques : ce secteur est l'un des plus touchés par la pénurie de main d'œuvre. Depuis de nombreuses années, de nombreux métiers se trouvent en tension : notamment technicien télécoms, négociateur de site télécom et chef de projet déploiement. L'industrie des télécommunications reste le principal employeur de spécialistes en exploitation du spectre électromagnétique mais d'autres secteurs ont également des besoins : radiodiffusion, surveillance environnementale et recherche scientifique.

ACTIVITÉS VISÉES

Positionné à la tête d'une équipe spécialisée ou agissant de manière autonome, le manager en exploitation du spectre électromagnétique a pour mission d'organiser puis de mettre en œuvre les opérations garantissant le rendement optimal des systèmes de télécommunication.

Il est un technicien de haut niveau opérant des missions d'écoute sur les fréquences de communication hébergées dans l'espace électromagnétique. Il analyse la situation électromagnétique au moyen d'activités relevant de la détection, du contrôle, de l'identification et de la localisation d'appareils rayonnants dans le spectre des fréquences radioélectriques. Il utilise des appareils de mesures, connaît le spectre électromagnétique, sait rédiger des études et présenter ses travaux.

Cadre expérimenté, il peut également se voir confier des tâches de référent dans le cadre d'études prospectives préalables au déploiement de projets d'ampleur.

Le métier de manager en exploitation du spectre électromagnétique peut être exercé par et/ou avec du personnel en situation de handicap sous réserve d'une adaptabilité à poste.

Les principales activités du manager en exploitation du spectre électromagnétique sont réparties au sein de trois blocs de compétences :

- Diriger l'exploitation des systèmes de détection et de localisation des perturbations radioélectriques sur les fréquences de communication du spectre électromagnétique
- Conception puis distribution des opérations de détection des perturbations radioélectriques ;
- Détection et localisation des communications ;
- Diagnostic des effets du brouillage des communications.
- Piloter des campagnes de mesures sur l'ensemble du spectre électromagnétique
- Réalisation de campagnes de contrôle ;
- Tests des fréquences de communication ;
- Conseiller dans le domaine de l'utilisation des fréquences radioélectriques du spectre électromagnétique
- Étude des expressions de besoin en communications supportées par des fréquences radioélectriques ;
- Production de rapports d'expertise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Diriger l'exploitation des systèmes de détection et de localisation des perturbations radioélectriques sur les fréquences de communication du spectre électromagnétique

L'exploitation optimale des systèmes de détection et de localisation des perturbations radioélectriques est primordiale pour la gestion de la pollution générée par les interférences.

La direction et l'exploitation est accessible à des managers en situation de handicap, selon avis médical. De même, au sein de leur équipe, des collaborateurs peuvent présenter des handicaps.

Les compétences attestées par le bloc n° 1 sont les suivantes :

- Structurer un processus d'intervention adapté à un environnement électromagnétique particulier, en prenant en compte les phénomènes de propagation des ondes, afin d'être en capacité de planifier puis de diriger les opérations de détection des perturbations radioélectriques.
- Concevoir des directives et des indicateurs, avec l'appui éventuel de ses collaborateurs et à l'aide de moyens techniques appropriés, pour le contrôle de la bonne réalisation des missions de la structure.
- Ajuster les orientations initiales, face aux événements imprévus, en tenant compte des profils disponibles dans l'équipe, pour garantir l'exécution des missions.

- Réaliser ou faire réaliser des relevés de signaux et/ou de communications dans le spectre électromagnétique en exploitant des outils spécifiques, conformément à la réglementation, en vue d'actions de recherche et de localisation de perturbations radioélectriques.
- Formaliser les informations recueillies au travers de synthèses, y compris en langue anglaise, pour mettre en évidence les éléments déterminants.
- Exploiter les relevés de signaux, par comparaison avec des bases de données de référence, en vue de déceler les pollutions électromagnétiques.
- Proposer des solutions, au moyen d'un bilan technique, en vue de réduire, voire d'empêcher, les nuisances dans l'utilisation des moyens de télécommunications et/ou de protéger les infrastructures sensibles.
- Piloter des campagnes de mesures sur l'ensemble du spectre électromagnétique

Les campagnes de mesures sont essentielles pour quantifier l'impact des matériels rayonnant et adopter les mesures adaptées.

Le pilotage des campagnes est accessible à des managers en situation de handicap, selon avis médical. De même, au sein de leur équipe, des collaborateurs peuvent présenter des handicaps.

Les compétences attestées par le bloc n° 2 sont les suivantes :

- Développer des processus complexes de mesure des niveaux de puissance des émetteurs présents dans une zone de référence, sur la base des phénomènes de propagation des ondes, afin d'évaluer la conformité aux normes, y compris environnementales, les risques sanitaires et l'impact sur le fonctionnement d'équipements potentiellement sensibles aux rayonnements.
- Contrôler une zone déterminée, en autonomie ou à la tête d'une équipe, afin de contribuer à la protection vis-à-vis de l'exposition électromagnétique.
- Rédiger des diagnostics sur la base des résultats du contrôle et communiquer, y compris en langue anglaise, sur les mesures préventives et/ou curatives déterminantes, relatives à l'implantation et à la conformité des installations existantes.
- Décrire et faire exécuter des tests de bon fonctionnement de matériels rayonnants, en amont de leur mise en œuvre, afin de définir des stratégies de positionnement et des protocoles d'utilisation conformes aux normes techniques et aux critères environnementaux d'une zone cible.
- Coordonner des enquêtes terrain, en supervisant l'équipe de techniciens, afin de garantir et d'optimiser le raccordement de moyens de communication.
- Produire des rapports d'études sur les relèvements effectués sur les zones cibles afin d'établir et de commenter des cadres d'emploi réglementaires et efficaces mais également d'appuyer leur mise en place.
- Conseiller dans le domaine de l'utilisation des fréquences radioélectriques du spectre électromagnétique

Les études préparatoires sont indispensables afin de garantir le déploiement de moyens de communication fiables et sécurisés.

Les activités de conseiller sont accessibles à des managers en situation de handicap, selon avis médical. De même, au sein de son équipe, des collaborateurs peuvent présenter des handicaps.

Les compétences attestées par le bloc n° 3 sont les suivantes :

- Mener des études préparatoires au déploiement d'un réseau de communication optimisé, conforme aux normes légales et aux compatibilités électromagnétiques, en autonomie ou intégré à une équipe pluridisciplinaire, afin de garantir récurrence et fiabilité des télécommunications.
- Mener des investigations techniques complémentaires au moyen de reconnaissances sur le terrain, afin de procéder au choix des équipements adaptés et à la définition précise de leur implantation.
- Produire un rapport d'expertise, sur la base des investigations terrain, aisément exploitable par un décideur ou le responsable d'une équipe projet, en vue d'aider à la décision.
- Vulgariser un rapport d'expertise auprès d'une équipe pluridisciplinaire afin de partager efficacement les résultats, d'informer sur les évolutions technologiques et de préconiser des solutions adaptées au décideur, y compris en langue anglaise.

Blocs de compétences

RNCP38341BC01 — Diriger l'exploitation de systèmes de détection et de localisation des perturbations radioélectriques sur les fréquences de communication du spectre électromagnétique

LISTE DE COMPÉTENCES

L'exploitation optimale des systèmes de détection et de localisation des perturbations radioélectriques est primordiale

pour la gestion de la pollution générée par les interférences.

La direction et l'exploitation est accessible à des managers en situation de handicap, selon avis médical. De même, au sein de leur équipe, des collaborateurs peuvent présenter des handicaps.

Les compétences attestées par le bloc n° 1 sont les suivantes :

- Structurer un processus d'intervention adapté à un environnement électromagnétique particulier, en prenant en compte les phénomènes de propagation des ondes, afin d'être en capacité de planifier puis de diriger les opérations de détection des perturbations radioélectriques.
- Concevoir des directives et des indicateurs, avec l'appui éventuel de ses collaborateurs et à l'aide de moyens techniques appropriés, pour le contrôle de la bonne réalisation des missions de la structure.
- Ajuster les orientations initiales, face aux événements imprévus, en tenant compte des profils disponibles dans l'équipe, pour garantir l'exécution des missions.
- Réaliser ou faire réaliser des relevés de signaux et/ou de communications dans le spectre électromagnétique en exploitant des outils spécifiques, conformément à la réglementation, en vue d'actions de recherche et de localisation de perturbations radioélectriques.
- Formaliser les informations recueillies au travers de synthèses, y compris en langue anglaise, pour mettre en évidence les éléments déterminants.
- Exploiter les relevés de signaux, par comparaison avec des bases de données de référence, en vue de déceler les pollutions électromagnétiques.
- Proposer des solutions, au moyen d'un bilan technique, en vue de réduire, voire d'empêcher, les nuisances dans l'utilisation des moyens de télécommunications et/ou de protéger les infrastructures sensibles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 de présentation de l'expérience ;
- entretien avec le jury de VAE ;
- mise en situation, simulée ou réelle, si nécessaire.

RNCP38341BC02 — Piloter des campagnes de mesures sur l'ensemble du spectre électromagnétique

LISTE DE COMPÉTENCES

Les campagnes de mesures sont essentielles pour quantifier l'impact des matériels rayonnant et adopter les mesures adaptées.

Le pilotage des campagnes est accessible à des managers en situation de handicap, selon avis médical. De même, au sein de leur équipe, des collaborateurs peuvent présenter des handicaps.

Les compétences attestées par le bloc n° 2 sont les suivantes :

- Développer des processus complexes de mesure des niveaux de puissance des émetteurs présents dans une zone de référence, sur la base des phénomènes de propagation des ondes, afin d'évaluer la conformité aux normes, y compris environnementales, les risques sanitaires et l'impact sur le fonctionnement d'équipements potentiellement sensibles aux rayonnements.
- Contrôler une zone déterminée, en autonomie ou à la tête d'une équipe, afin de contribuer à la protection vis-à-vis de l'exposition électromagnétique.
- Rédiger des diagnostics sur la base des résultats du contrôle et communiquer, y compris en langue anglaise, sur les mesures préventives et/ou curatives déterminantes, relatives à l'implantation et à la conformité des installations existantes.
- Décrire et faire exécuter des tests de bon fonctionnement de matériels rayonnants, en amont de leur mise en oeuvre, afin de définir des stratégies de positionnement et des protocoles d'utilisation conformes aux normes techniques et aux critères environnementaux d'une zone cible.
- Coordonner des enquêtes terrain, en supervisant l'équipe de techniciens, afin de garantir et d'optimiser le raccordement de moyens de communication.
- Produire des rapports d'études sur les relèvements effectués sur les zones cibles afin d'établir et de commenter des cadres d'emploi réglementaires et efficaces mais également d'appuyer leur mise en place.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 de présentation de l'expérience ;
- entretien avec le jury de VAE ;
- mise en situation, simulée ou réelle, si nécessaire.

RNCP38341BC03 — Conseiller dans le domaine de l'utilisation des fréquences radioélectriques du spectre électromagnétique

LISTE DE COMPÉTENCES

Les études préparatoires sont indispensables afin de garantir le déploiement de moyens de communication fiables et sécurisés.

Les activités de conseiller sont accessibles à des managers en situation de handicap, selon avis médical. De même, au sein de son équipe, des collaborateurs peuvent présenter des handicaps.

Les compétences attestées par le bloc n° 3 sont les suivantes :

- Mener des études préparatoires au déploiement d'un réseau de communication optimisé, conforme aux normes légales et aux compatibilités électromagnétiques, en autonomie ou intégré à une équipe pluridisciplinaire, afin de garantir récurrence et fiabilité des télécommunications.
- Mener des investigations techniques complémentaires au moyen de reconnaissances sur le terrain, afin de procéder au choix des équipements adaptés et à la définition précise de leur implantation.
- Produire un rapport d'expertise, sur la base des investigations terrain, aisément exploitable par un décideur ou le responsable d'une équipe projet, en vue d'aider à la décision.
- Vulgariser un rapport d'expertise auprès d'une équipe pluridisciplinaire afin de partager efficacement les résultats, d'informer sur les évolutions technologiques et de préconiser des solutions adaptées au décideur, y compris en langue anglaise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 de présentation de l'expérience ;
- entretien avec le jury de VAE ;
- mise en situation, simulée ou réelle, si nécessaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du ministère des armées

L'étude des différentes promotions des stagiaires montre que le personnel est employé au sein du ministère des Armées sur des postes en totale adéquation avec le niveau de formation qu'il détient. Postes qui vont jusqu'au niveau de conception de la manœuvre, d'études, suivi de projets et de la réalisation d'achats de matériels.

Les postes proposés se trouvent aussi bien au sein d'administration centrale (haut niveau) d'unités d'expérimentation et d'unités opérationnelles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du ministère des armées

Le « manager en exploitation du spectre électromagnétique » remplit les fonctions suivantes :

- opérateur Interception, Localisation, Brouillage Systèmes (ILBS) confirmé :
- au sein d'un centre d'infrastructure ou en opérations, technicien en charge de l'interception de réseaux de

communication, de la localisation et du brouillage d'émetteurs au moyen d'outils techniques complexes y compris ceux permettant le traitement des signaux non compréhensibles pour l'oreille humaine ;

- chef de quart :

cadre chargé du management d'une dizaine d'opérateurs ILBS et spécialistes en Détection et Analyse des Signaux Electromagnétiques (DASEM) en centre d'infrastructure ou durant une opération extérieure ;

- chef de centre :

manager et spécialiste très expérimenté, organisant le fonctionnement d'un capteur opérationnel (50 à 100 spécialistes), échelon de mise en œuvre d'une mission opérationnelle sur le territoire national et en opération extérieure, adjoint et conseiller d'un officier de renseignement ;

- sous-officier adjoint au chef de section :

cadre expérimenté, désigné pour suppléer un chef de section, plus particulièrement en charge de la gestion des équipements opérationnels et de la formation des personnels, il exerce ses missions sur le territoire national et en opération ;

- chef de section :

cadre expérimenté, positionné à la tête d'un équipe d'une trentaine de personnels dotés de moyens techniques dédiés, en charge de la planification et de la conduite des missions opérationnelles mais également responsable de l'administration, de la formation et de l'évaluation de ses subordonnés ; il exerce ses responsabilités sur le territoire national et en opération ;

- instructeur ILBS :

manager et cadre très expérimenté, choisi pour la richesse de son parcours opérationnel et ses capacités pédagogiques et œuvrant au sein du centre de formation dédié aux stagiaires débutants (formation de premier niveau, organisé au profit de jeunes cadres après une formation militaire d'environ 8 mois) et aux spécialistes confirmés (formation de deuxième niveau attribuant un BTS de de l'armée de Terre, après environ 5 ans d'expérience militaire).

Dans le secteur civil

L'appellation "manager en exploitation du spectre électromagnétique" renvoie aux emplois suivants (liste non exhaustive) :

- technicien supérieur en détection des réseaux ;
- technicien supérieur en essais de Compatibilité ÉlectroMagnétique (CEM) ;
- technicien supérieur en mesures physiques ;
- technicien supérieur en radiofréquences ;
- manager d'une équipe de techniciens et techniciens supérieurs œuvrant notamment dans les emplois précédents.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification professionnelles 'Manager en Exploitation su Spectre Electromagnétique » enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne permet pas à elle seule d'exercer au sein du ministère des armées le métier désigné par son intitulé. Le statut du personnel militaire ou civil des Armées est exigé, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 115 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 758

Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	0 %
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le dispositif de certification, hors voie de la VAE, est accessible au personnel du ministère des armées qui réunit les prérequis de parcours de la formation et les conditions d'accès en vigueur.

Pour l'armée de Terre : être titulaire du Brevet de Spécialité de l'Armée de Terre - Interception, Localisation, Brouillage Systèmes (BSAT ILBS) ou du Brevet Militaire de niveau 1 ILBS (BM1 ILBS, nouvelle appellation du BSAT) et satisfaire aux conditions d'accès à la Formation de Spécialité de niveau 2 (FS2).

Pour la Marine Nationale : satisfaire aux conditions d'accès au Brevet Supérieur – opérateur d'écoutes (BS OPECOUT).

Pour l'armée de l'Air et de l'Espace : satisfaire aux conditions d'accès au Stage de Formation à l'Encadrement (SFE).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour prétendre à la certification professionnelle « Manager en Exploitation du Spectre Electromagnétique » par la voie hors VAE le candidat devra :

Pour l'armée de Terre : avoir suivi avec succès la Formation de Spécialité de niveau 2 – Interception, Localisation, Brouillage Systèmes (FS2 ILBS).

Pour la Marine Nationale : avoir suivi avec succès la formation de Brevet Supérieur Opérateur d'écoutes, composée de :

- une formation technique opérateur d'écoutes de niveau 2 dispensée par le Groupement Renseignement Guerre Électronique (GRGE), organisme de l'armée de Terre ;
- une formation propre à la Marine portant notamment sur le renseignement maritime et les spécificités embarquées, dispensée par le Centre de Formation au Renseignement de la Marine (CFRM).

Pour l'armée de l'Air et de l'Espace : avoir obtenu le BS ILBS (3113) et occupé pendant au moins une année, des emplois de niveaux fonctionnels 3a ou 3b, dans les domaines du management de l'exploitation de systèmes de détection et localisation des émissions électromagnétiques (EM), dans le pilotage de campagnes de mesures EM et dans le conseil et l'appui au commandement sur le spectre EM.

Dans tous les cas, par la voie de la formation ou par la voie de la VAE, l'attribution de la certification professionnelle « manager en exploitation du spectre électromagnétique » est conditionnée par l'acquisition des compétences des trois blocs de compétences qui la composent.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury hors VAE comprend de trois à cinq membres.

Le jury de certification hors VAE est idéalement composé d'une majorité de « professionnels ».

Exemple de composition :

- le commandant du GRGE ou son représentant (président) ou le commandant du CFRM ou son représentant (président) ou le commandant de la BACA ou son représentant (président) ;
- deux membres du collège dit « professionnel » ;
- deux membres du collège dit « formateur ».

Des suppléants sont également désignés.

Le jury de certification hors VAE pourra être réduit à trois membres. Il comprendra, si possible, au moins deux professionnels du secteur concerné. Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel du secteur concerné, hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 50 % dans la mesure du possible, hormis le président.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience (VAE) est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions et d'une représentation de l'organisme de formation (formateur, concepteur pédagogique, ...). En tout état de cause, le nombre de professionnels doit être supérieur à celui des formateurs.

Le jury de VAE comprend de trois à cinq membres :

- le commandant du GRGE ou son représentant (président)

ou

- le commandant du Centre de Formation au Renseignement de la Marine ou son représentant (président)

ou

- le commandant de la BACA ou son représentant (président)

ainsi que de deux membres du collège dit "professionnel", comme :

- un salarié du domaine concerné, titulaire de la certification ou équivalent ;
- une personne encadrant des titulaires de la certification (dit « employeur ») ;

plus, éventuellement, deux membre(s), soit du collège « formateur » du cours concerné, soit du collège « professionnel ».

Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	17/10/2028
Date de dernière délivrance possible	17/10/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	34	—	100 %	—
2021	27	—	100 %	—
2020	22	—	100 %	100 %
2019	26	—	100 %	100 %

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38341/>